LETTRE ECONOMIQUE

N°392—AVRIL 2019

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

EDITO : LES 90 PRINTEMPS DE LA GRANDE DÉPRESSION

Il y a 90 ans, la Grande Dépression partit des Etats-Unis allait déclencher une crise économique et financière d'une ampleur telle que peu de pays y échappèrent. Point de basculement vers un autre monde économique, elle allait aussi être l'un des facteurs de la Seconde guerre mondiale. Pour le secteur agricole américain, la Grande Dépression constitua un tournant décisif. 90 ans après, que peut-on dire de cette grande crise ? En quoi la situation actuelle de l'économie mondiale, de l'agriculture en particulier, est-elle en mesure de reproduire un épisode aussi funeste ?

L'effondrement de la bourse de New-York en octobre 1929 est emblématique de la grande crise qui a secoué, au XXe siècle, l'économie américaine et, par extension, le reste du monde. L'optimisme irrationnel des investisseurs dans la robustesse de l'économie s'est brutalement retourné, ouvrant la voie à une dépression historique. Artificiellement gonflées par un endettement structurel durant les années précédentes, les valeurs des actifs échangés à Wall Street ont gravement chuté. Beaucoup ont vu dans cet épisode le facteur primordial à l'origine duquel la crise mondiale s'est déclenchée.

L'AVEUGLEMENT GÉNÉRALISÉ DES ACTEURS ET DES DÉCIDEURS

En réalité, toutes les conditions étaient réunies pour qu'une telle dépression surgisse. Malgré l'expansion industrielle (+4% l'an) et la progression des gains de productivité du travail (+43%) durant la décennie précédente, occasionnant une multiplication par six de la valeur des actifs financiers à Wall Street, l'économie réelle connaît quelques fissures qui ont déclenché une dynamique de crise. La baisse des ventes de voitures automobiles, de la production d'acier, de l'activité du bâtiment, l'excès d'investissement, l'endettement des ménages… auraient dû alerter les autorités sur la dégradation de l'économie américaine. Ces signes annonciateurs étaient inséparables de la faiblesse de la demande intérieure américaine, renvoyant à la baisse des salaires et de l'emploi qui s'étaient propagées tendanciellement après la fin de la Première guerre mondiale. Dans le reste du monde, et singulièrement en France et en Allemagne, la spirale déflationniste a apporté sa contribution à la Dépression mondiale.

L'activité agricole pouvait également former un signal fort qu'il se passait quelque chose de grave dans l'économie américaine. Après l'euphorie de la croissance des productions et du revenu agricoles durant la guerre de 1914-1918, du fait de l'expansion des exportations vers l'Europe, les agriculteurs américains ont massivement investi, surfant sur des prix en hausse et sur un crédit bancaire facile, notamment pour se mécaniser. La fin des hostilités, la reprise des productions en Europe, ont occasionné une baisse des exportations américaines, une surproduction mondiale de grains, et par voie de conséquence des baisses régulières de prix et de revenu. Un cercle vicieux s'est alors installé. Pour compenser la baisse des prix, les agriculteurs ont davantage produit, accentuant la déprime sur le secteur agricole. Tous ces facteurs ont convergé pour briser l'excès de confiance des acteurs financiers. Wall Street s'effondre en octobre 1929. Les actifs financiers perdent de leur valeur, augmentant ainsi le poids de l'endettement réel des agents qui, ayant contracté des prêts pour investir, cherchent à se désendetter. La chute des prix agricoles – le prix du blé dévisse de 71% – provoque une paupérisation des Farmers, des migrations internes, décime les emplois. La spirale déflationniste est entretenue par tous ces paramètres, plongeant le monde, à l'exception de quelques nations, dans le marasme et les tensions géopolitiques.

La Grande Dépression a symbolisé par ailleurs et radicalement, un changement d'époque. Ce changement est flagrant en matière de politique agricole, puisque, face à l'urgence, l'Administration Roosevelt adopte un Agricultural Adjusment Act (AAA), en 1933, pour redresser la situation des agriculteurs. Par le truchement de cette politique agricole très interventionniste, on a pu prendre la mesure du nouvel ordre économique mondial qui se mettait en place, caractérisé en particulier par une intervention massive de l'Etat, par une régulation des marchés, bref par un capitalisme organisé.

1929….2019 ?

Sans se laisser aller à lire dans le marc de café ou à détecter des similitudes historiques, l'année 2019 apparaît grosse d'incertitudes. Outre les propos de la Directrice générale du FMI, les recommandations de la Banque des Règlements Internationaux… concernant les menaces réelles qui alourdissent le climat économique mondial (croissance, commerce, endettement mondial de 184 000 milliards de dollars soit 225% du PIB de la planète, Brexit…), il convient d'ajouter la crise agricole américaine. Baisse des exportations, du revenu, explosion impressionnante de l'endettement des agriculteurs qui devrait se fixer en 2019 à quelque 427 milliards de dollars, retrouvant le niveau de dettes du début de la décennie 1980, le tout s'inscrivant dans une tendance baissière des prix et des tensions commerciales qui obstruent les flux de marchandises. Le panorama est donc morose, très morose et surtout périlleux.

Le cataclysme de 1929 fut précédé par de multiples petites crises. Elles n'ont pas empêché les gouvernements et les entreprises à persister dans leurs erreurs, la plus saillante ayant été celle consistant à maintenir les politiques déflationnistes, un entêtement favorisé par le rattachement des monnaies à l'or (étalon-or). On sait que, depuis le début des années 2000, plusieurs alertes ont jalonné les économies jusqu'à aujourd'hui, et notamment la grande crise de 2007-2012. Faut-il y voir un signal ? Institutions financières, de conjoncture, économistes… ils sont nombreux à prévenir du danger que court l'économie mondiale, c'est-à-dire d'une probable reproduction d'une dépression d'ampleur similaire à celle des années 1930. Il est d'ailleurs curieux que l'évocation, à défaut de la célébration, de la Grande Dépression soit si discrète. On ne pourra pas dire cette fois-ci que nous n'avons pas été prévenus.

Contact : Thierry Pouch

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «Développement agricole et rural»

Chambres d'agriculture France (APCA)
9 avenue George V, 75008 Paris
Tél : 01 53 57 10 10 / Fax : 01 53 57 10 05
Email : accueil@apca.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public, Siret : 180070047 00014
www.chambres-agriculture.fr
Avec la participation financière du CasDAR

Mise en page :
Quentin Mathieu

L'AMERTUME DU SUCRE

Alors que tous les signaux semblaient au vert pour les acteurs européens des marchés sucriers, le premier bilan de la fin des quotas ne laisse apparaître qu'un sentier de désillusions. Mais plus qu'une décision politique, des mutations bien plus profondes du marché mondial sucrier et de ses acteurs sont en action.

La lecture historique des marchés agricoles s'apparente indéniablement à une litanie. La fin des quotas laitiers aurait dû constituer un message d'alerte pour une filière sucrière qui s'apprêtait également à s'engager dans la libéralisation de son marché. La filière sucrière est pourtant bien entrée dans une crise, structurelle au regard de sa durée et particulièrement aigüe. Tout comme pour le secteur laitier, la fin des quotas est intervenue au moment même où le marché entrait dans une phase de surproduction, occasionnant un retournement brutal des prix qui avaient pourtant atteint des sommets début 2017 à plus de 500 $/tonne. Depuis, le prix peine désormais à s'extirper de la zone des 300 $/tonne, passant même plusieurs fois en dessous de ce seuil durant l'année 2018.

UNE CHUTE PRÉVISIBLE ?

Il faut signaler que cette tendance baissière n'est pas aussi récente qu'on pourrait le croire. En réalité, depuis la fin du super-cycle des matières premières et de la période de volatilité qui a suivi la grande crise économique et financière, le cours du sucre s'est inscrit dans un couloir baissier à partir de l'année 2011 (graphique 1). Les campagnes 2015/2016 et 2016/2017 furent les seules exceptions à cette tendance, les mauvaises récoltes des principaux producteurs comme le Brésil et l'Inde ayant entraîné un déficit d'offre par rapport à la consommation mondiale. Ceci provoqua également un regain des positions acheteuses des opérateurs non commerciaux sur les marchés à termes sucriers, alors que la tendance était à des prises de positions courtes (donc vendeuses) sur les futures. Tendance qui se confirme finalement depuis fin 2017 avec des positions nettes négatives de ces opérateurs.

Graphique 1 - **Position des marchés financiers sur les contrats futures sucriers (n°11) et prix spot du sucre**

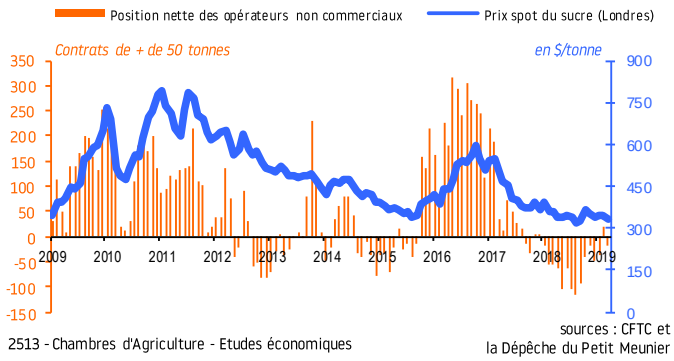

2513 - Chambres d'Agriculture - Etudes économiques

sources : CFTC et la Dépêche du Petit Meunier

Le signal de prix envoyé entre 2016 et 2017 provoqua certainement un excès d'optimisme chez les opérateurs sucriers. Ce qui est compréhensible au regard des perspectives de croissance de la demande mondiale en sucre, celle-ci étant destinée à atteindre 198 millions de tonnes en 2027 selon les perspectives de l'OCDE, alors que la production actuelle atteint 190 millions de tonnes. Or, le marché sucrier a entretemps connu plusieurs bouleversements majeurs dans ses équilibres.

Une première raison concerne le passage de témoin entre le Brésil et l'Inde, cette dernière ravissant la place de premier producteur mondial avec une production de 35,9 millions de tonnes de sucre sur la campagne 2018/2019, contre 30,1 pour le Brésil. Un basculement dû à la hausse des surfaces et à une politique agricole indienne particulièrement avantageuse pour les producteurs de canne, avec des prix minimum garantis et un contrôle de l'Etat sur les ventes de sucre, aussi bien sur le marché domestique qu'à l'exportation à travers des quotas. Par ailleurs, la filière sucrière brésilienne a opéré un virage stratégique sur les deux dernières campagnes, en privilégiant un mix produit sucrier plus largement orienté sur la production d'éthanol. Sur la campagne 2017/2018, celui-ci était de 55 % pour la production d'éthanol et de 45 % pour le sucre. Pour la campagne 2018/2019, ce ratio est passé à 65-35, accentuant davantage le retrait du Brésil sur la scène des exportations mondiales et la percée de ses concurrents exportant leurs surplus (graphique 2). Enfin, on remarque également la percée de la Thaïlande à l'exportation, dont la filière a pris le pas de la libéralisation en 2018 en abandonnant son système de prix garantis et de quotas. Mais les planteurs thaïlandais ont tout de même bénéficié de paiements compensatoires avec la chute des prix internationaux. Une décision dont le but était de satisfaire le puissant électorat agricole, en vue des élections législatives du mois de mars.

Graphique 2 - **Exportation mondiale de sucre**

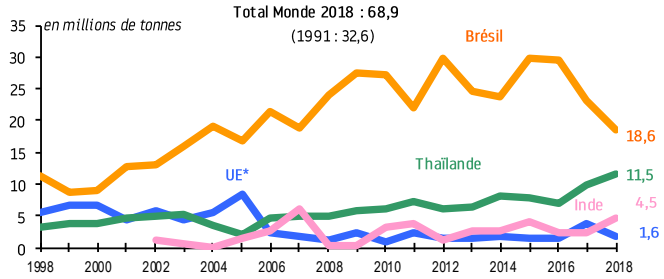

* Hors échanges intracommunautaires et hors sucres inclus dans les produits transformés européens

1007 - Chambres d'Agriculture -Études économiques

sources: F.O. Licht - CGB

DES ERREURS DE STRATÉGIE

Le retournement d'un marché aussi étroit que celui du sucre amène à plusieurs réflexions. Les marchés agricoles sont par définition instables, et les décisions de stratégies de filières ou purement politiques peuvent conduire à redéfinir profondément les fondamentaux d'un marché. Pour ce qui est du sucre, les opérateurs de plus petite taille sont donc irrémédiablement subordonnés aux décisions des acteurs dominants. Une situation assez paradoxale pour les opérateurs européens, alors que le groupe allemand Südzucker et le français Tereos trustent les deux premières places des groupes industriels sucriers les plus puissants à l'international.

Ces deux groupes qui sont d'ailleurs contraints de procéder à une restructuration particulièrement douloureuse de leurs activités, comme l'attestent la fermeture de 5 usines du groupe Sûdzucker (dont 3 en France), ou la crise de gouvernance qui a frappé Tereos, et sa décision d'ouvrir prochainement son capital pour retrouver un équilibre financier. Des conséquences qui interpellent vivement quant à l'orientation adoptée par ces groupes.

L'embellie des prix entre 2015 et 2017 a certainement brouillé leur stratégie de long terme. La rentabilité attractive de l'activité sucrière a poussé ces groupes à engager des capitaux sur le long terme pour développer la croissance externe de leur structure (rachat d'usine et de parts sociales de concurrents, diversification d'activités, partenariats à l'étranger). Mais tout comme ce fut le cas pour la crise économique et financière de 2008, il n'y a pas plus mauvaise idée que de financer des investissements de long terme avec des capitaux rentables à court terme. Une leçon d'histoire donc, que les acteurs économiques tous secteurs confondus auraient dû retenir.

Contact : Quentin Mathieu

AGRIBASHING
UN TERME À PROSCRIRE POUR COMPRENDRE LA RELATION AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ

On a beaucoup parlé d'*agribashing* ces derniers mois. Par ce terme, certains agriculteurs et institutions agricoles dénoncent ce qu'ils perçoivent comme une campagne systématique de dénigrement initiée par des organisations environnementales et relayée par les médias. Nous avons interrogé Rémi Mer sur cette question. Il a travaillé durant de nombreuses années auprès des Chambres d'agriculture en matière de communication. Au sujet de l'*agribashing*, il invite la profession agricole à ne pas prendre pour argent comptant ce que ce terme désigne.

Des conflits récurrents entre agriculteurs et certains de leurs concitoyens ont alimenté des interrogations sur un agribashing que subirait l'agriculture française. On a atteint une intensité de violence inhabituelle en mars dernier avec l'agression d'un agriculteur dans l'Ain[1].

Cet événement et son écho médiatique font partie de ce qu'on appelle à tort agribashing. L'agression d'un agriculteur dans l'exercice de son métier est un fait rarissime. Dans certains cas, il peut s'agir de querelles de voisinage. Cette actualité a pris une dimension démesurée dans les médias grâce à la puissance des réseaux sociaux mais elle n'est absolument pas représentative des relations entre les agriculteurs et la société.

Pour vous, le terme agribashing n'est pas la bonne entrée pour analyser la relation agriculture et société.

Le terme *agribashing* agit comme un double leurre. D'une part, il masque l'image très positive de l'agriculture dans l'opinion française : les sondages montrent que les Français aiment leurs agriculteurs, et qu'ils en attendent beaucoup ; paradoxalement, les agriculteurs ont du mal à y croire ! D'autre part, le terme *agribashing* masque aussi les nouvelles stratégies des organisations environnementalistes ou abolitionnistes (s'agissant de l'élevage) les plus militantes pour mettre leurs interpellations et leurs positions à l'agenda politique.

Quelles sont ces stratégies nouvelles ?

Sur un certain nombre de phénomènes dits « environnementaux » (érosion de la biodiversité, impacts des pesticides,…), les associations écologiques (WWF, Greenpeace,…) cherchent à identifier des responsables éventuels. Compte tenu de la visibilité de leur activité et de leur emprise sur le territoire, les agriculteurs sont en première ligne et peuvent être la cible d'actions menées par ces organisations. Des actions à caractère général (pétitions contre certaines pratiques agricoles,..) ou des actions qui visent spécifiquement certains agriculteurs comme la diffusion d'une carte des élevages de grande taille par Greenpeace (qui s'est rétracté par la suite). Ces organisations prennent l'opinion publique à témoin par médias interposés ou en s'appuyant sur les réseaux sociaux ; elles somment les élus de tous niveaux à prendre position. In fine, elles arrivent à mettre leurs problématiques sur l'agenda médiatique et politique ; c'est leur objectif. Au passage, des agriculteurs se sentent interpellés dans leur façon d'exercer leur métier. En ce sens, le terme *agribashing* traduit le sentiment bien réel de dénigrement que vivent certains agriculteurs.

Comment les organisations agricoles peuvent agir face à des dénigrements outranciers ?

Récemment, Christiane Lambert, de la FNSEA, a encouragé ses pairs à bannir le terme *agribashing*[2] ; d'autres responsables l'ont suivie dans cette voie comme Jacques Jaouen, ancien président de la Chambre régionale de Bretagne[3]. La communication des professionnels doit se jouer ailleurs : comprendre et anticiper les attentes sociétales, et organiser le dialogue avec les ONG notamment, au plus près des acteurs locaux, à l'échelle des territoires. Et ne pas hésiter à faire appel à la loi quand la critique devient diffamatoire. Les meilleures réponses viennent parfois des agriculteurs eux-mêmes. Quand sur France 2, le présentateur Nagui a mis en cause les éleveurs, les organisations agricoles ont réagi, mais celui qui a, sans doute, le mieux porter la voix de la profession, c'est Etienne Fourmont, éleveur et youtubeur[4]. Sa réponse sur twitter a été diffusée à grande échelle par les médias traditionnels[5].

Vous avez récemment publié un livre d'entretiens avec de jeunes agriculteurs de Bretagne[6]. Comment perçoivent-ils l'*agribashing* ?

Quand j'ai commencé ce travail, il y a quelques années le terme *agribashing* était totalement inconnu ; il est apparu récemment dans le débat public (graphique 1). Mais les jeunes que j'ai rencontrés sont sensibles aux critiques, surtout quand elles viennent de leur voisinage ou qu'elles sont portées par des médias. Ils ont le sentiment de faire ce qu'il faut en termes de bien-être animal ou d'environnement. En outre, certains de leurs « efforts » viennent réparer les erreurs de leurs parents. Ils ne voient pas toujours ce qu'ils peuvent faire de plus. Ils sont touchés par ces controverses mais cela n'entame pas leur passion pour leur métier. De toute façon, qu'ils soient jeunes ou non, ce n'est pas rendre service aux agriculteurs que d'utiliser le terme agribashing qui obscurcit plus qu'il n'éclaire la relation entre les agriculteurs et la société.

Graphique - Evolution de l'intérêt de la recherche "*agribashing*" sur Google

Chambres d'agriculture - Etudes économiques — source : Google Trends

Contact : Didier Caraes

[1] https://www.leprogres.fr/actualite/2019/03/05/loyettes-un-agriculteur-tabasse-dans-son-champ-de-cereales

[2] https://twitter.com/i/web/status/1098557621802536960

[3] http://www.terra.bzh/actualites/diversite-en-gammes:8Y96LT3Q.html

[4] https://www.youtube.com/channel/UCcmBUG56igRMAK1mVPbOuaw

[5] https://twitter.com/agrikol/status/1110868922025328640/video/1

[6] Rémi MER (2019) , « Dans la tête d'un jeune agriculteur », Skol Vreizh

L'INSTITUTION DE GENÈVE ET SES PRÉOCCUPATIONS

En matière de prévisions économiques et commerciales, l'institution de Genève (OMC) ne se démarque pas vraiment de ses consœurs de Washington (FMI et Banque mondiale) ou de Bâle (Banque des Règlements Internationaux). A intervalles réguliers depuis maintenant plusieurs années, elle met en exergue les menaces pesant sur la dynamique du commerce mondial de marchandises et de services. De l'identification des menaces, elle est passée aux faits.

Dans ses Statistiques et Perspectives du Commerce, publiées début avril, elle souligne le net ralentissement de la croissance des échanges en 2018 par rapport à 2017, et la persistance de cet essoufflement en 2019. Selon l'OMC, la croissance en volume des échanges de marchandises tomberait à +2,6% cette année, contre +3% en 2018 (les exportations se sont élevées à 19 480 milliards de dollars). Elle y voit un frein à la croissance de la production mondiale, déjà pointée par le FMI, et qui aurait des conséquences fâcheuses sur les résultats financiers des entreprises. Elle annonce toutefois que les échanges devraient légèrement se redresser en 2020, et retrouver leur niveau de 2018.
En 2018, la Chine est restée le premier exportateur mondial de marchandises (13%), devant les Etats-Unis (8,5%), l'Allemagne (8%), la France étant déclassée au septième rang avec 3% des exportations mondiales, récemment dépassée par la Corée du Sud.

Le ralentissement du commerce mondial s'explique par différents facteurs que l'OMC, prévision après prévisions, a bien identifiés. Les nombreuses tensions commerciales qui affectent les flux de marchandises se sont traduites soit par des embargos, soit par des redressements significatifs des droits de douane appliqués aux biens importés par les pays. Il arrive parfois que certaines nations membres de l'OMC se livrent à des pratiques de restrictions volontaires aux exportations, qui limitent les volumes d'échange. L'atonie de la croissance du PIB mondial exerce également un frein aux échanges. Enfin, le Brexit apporte son lot d'incertitudes pour le futur proche du commerce mondial. Moins de croissance, c'est moins de demande exprimée tant par les consommateurs que par les entreprises. Dans la mesure où le dynamisme de la Chine est moindre, les importations de cette puissance économique de premier plan en provenance du reste du monde s'en ressentent. Enfin, le resserrement de la politique monétaire dans les pays développés, et notamment aux Etats-Unis, alourdissent les conditions de financement de l'investissement et de la consommation, ce qui altère les courants d'échanges commerciaux.

Le paradoxe le plus saillant réside dans le fait que l'une des principales missions du GATT, ancêtre de l'OMC, à partir de 1947, fut de convaincre les pays membres de démanteler leurs arsenaux douaniers, afin de libérer le commerce de cette entrave, et de contribuer à la croissance et à l'emploi. Serait-on dans une phase de contestation de cette politique qui, jusqu'au début des années 2000, semblait irréversible ? La mondialisation est passée par là, avec son cortège de tensions, de rivalités géoéconomiques, poussant les nations à privilégier leurs intérêts. L'abaissement des tarifs douaniers d'antan, qui pouvait laisser croire à une convergence des intérêts économiques et commerciaux, laisse place à leur réactivation. Que les principales institutions internationales le déplorent atteste de la crise profonde dans laquelle se trouve le multilatéralisme.

Contact : Thierry Pouch

Ciseau des prix

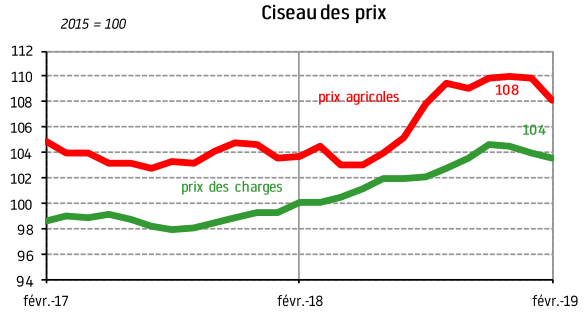

APCA - Etudes économiques — source : INSEE

Prix agricoles et alimentaires

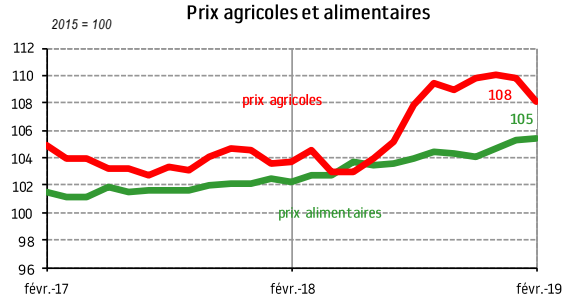

APCA - Etudes économiques — source : INSEE

% (Source : INSEE)	% 1 mois	% 12 mois	% 24 mois
prix alimentaires	0,2%	3,1%	3,9%
prix agricoles	-1,5%	4,2%	3,1%
prix des charges	-0,3%	3,5%	5,1%
inflation	0,0%	1,3%	2,5%

Solde agroalimentaire

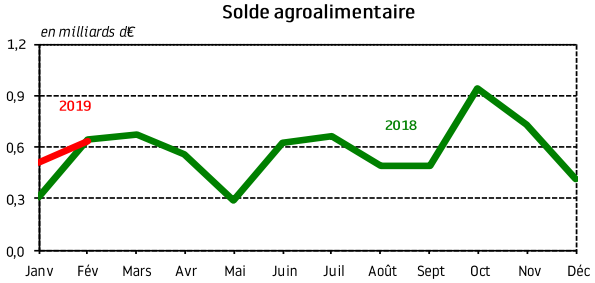

APCA - Etudes économiques — source : Douanes

Exportations agroalimentaires

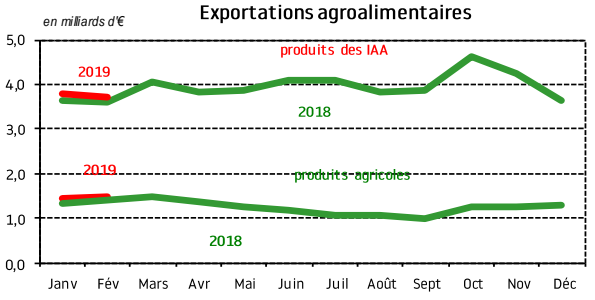

APCA - Etudes économiques — source : Douanes

Solde du commerce extérieur agroalimentaire (Source : Douanes/SSP)		
En milliards d'€	**En février**	**Cumul 2 mois**
2019	**0,629**	**1,136**
2018	**0,646**	**0,950**